

COMMUNIQUE DE PRESSE

Langues vivantes : cultures et véhicules de communication L'académie investit

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

L'académie s'engage à amplifier, développer les compétences en langues vivantes, un des piliers de la réussite des élèves.

La commission académique des langues vivantes se réunit le 8 juin :

- pour un bilan des réalisations pédagogiques étudiées département par département à partir des statistiques de la répartition des offres de formation,
- pour proposer des axes de politique académique.

La priorité de la politique académique est d'atteindre les niveaux de référence européens ce qui exige un travail collectif harmonisé de l'école primaire à la fin du lycée. Plusieurs établissements se sont d'ores et déjà organisés en réseau pour ouvrir des stages de langues pendant les périodes de vacances.

Les langues « dominantes de fait » dans les demandes des parents, restent l'anglais et l'espagnol. L'apprentissage des langues appelées aujourd'hui « de moindre diffusion » ne rencontre pas l'adhésion des familles et des élèves, pourtant elles restent des apports culturels majeurs y compris dans l'objectif de la reconnaissance de l'appartenance à l'Europe. Ces langues sont sauvegardées dans l'académie.

Seront abordées des questions de fond :

- la connaissance de la citoyenneté européenne, des institutions, des civilisations de ses populations et de l'originalité de son économie ne va-t-elle de pair avec l'effort de l'apprentissage des langues européennes ?
- les choix concernant les langues orientales (japonais, chinois) n'entraînent-ils pas l'intérêt des élèves pour ces grands partenaires de la communauté européenne ?
- doit-on considérer l'apprentissage des langues des pays en fort développement : les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) ?

Sur le plan de la mise en œuvre opérationnelle, la commission académique des langues vivantes statuera sur le renforcement des sections européennes, des classes bilangues dans l'enseignement primaire. Elle s'informerait aussi plus pragmatiquement, sur les animations pédagogiques et les expérimentations (telle la balado-diffusion dans le Cher) qui témoignent de l'inventivité des équipes pédagogiques.

Toutes les informations quantitatives et qualitatives, y compris celles concernant chaque département sont consultables sur le site académique :

http://www.ac-orleans-tours.fr/presse/langues_vivantes/